



Paris, le 19 septembre 2011

## Devenir du Réseau scientifique et technique :

### **Compte-rendu FO de la réunion au cabinet de 14 septembre 2011**

Le cabinet ministériel, sous la présidence du directeur adjoint de cabinet M Berteaud, a réuni les organisations syndicales comme prévu le 14 septembre pour évoquer les missions des CETE.

#### **En préalable, FORCE OUVRIÈRE a insisté sur trois points :**

- 1. L'ingénierie publique doit continuer à être présente dans les CETE. Attention à ne pas l'arrêter au prétexte de possibilités ultérieures, non encore définies, de travail hors du champ concurrentiel, ce qui serait catastrophique pour le réseau et les compétences.***
- 2. Le pilotage du RST est à revoir, même le rapport du CGEDD le dit, et les services en charge de ce pilotage doivent donc entrer dans le périmètre d'études.***
- 3. Les maîtres d'ouvrages ont des besoins avérés en missions traditionnelles (exemple type Sécurité Routière et études d'infrastructures) qu'il ne faut pas sous évaluer, surtout par leur impact positif sur l'aménagement du territoire et sur l'économie du secteur BTP Français. Ces missions traditionnelles, notamment au niveau des laboratoires, doivent pouvoir continuer à exister.***

La position de FO concernant le rapport d'audit du CGEDD a été exprimée par écrit après la réunion du 31 août.

L'administration s'est encore une fois démarqué du rapport d'audit, en précisant qu'elle ne partageait pas un certain nombre des propositions, sans préciser lesquelles.

Elle a réaffirmé que le RST doit pouvoir intervenir pour tous les maîtres d'ouvrages publics. Pour cela, les possibilités de co-financement avec les collectivités locales doivent être explorées.

Le cabinet juge l'emploi du titre 9 dépassé, un « droit à tirage », mais sans priorité ni stratégie globale, atomisant la commande. Il estime qu'il doit être rénové. Le cabinet précise que cela ne signifie pas pour autant qu'il veuille gérer les commandes par des appels d'offres. Il faut pour le cabinet un mode de pilotage qui permette une stratégie en associant les CL, en mixant le niveau national et le niveau local.

Le cabinet indique qu'il souhaite répondre à la question : Comment passe-t-on d'un outil de l'État à un outil de la Nation ?

**FORCE OUVRIÈRE se satisfait de voir le cabinet reprendre une notion que nous avons défendue : un RST bien commun de la Nation.**

#### **Sur les missions :**

Le contexte contraint de la réunion n'a pas permis selon FO de rentrer dans le fond de la discussion des missions.

La question de **la définition de l'ingénierie publique** se pose de manière plus aigüe que pour les autres missions, car sa survie est clairement en jeu.

Pour le cabinet, les CETE doivent travailler sur une ingénierie à forte valeur ajoutée et qui doit servir à développer la compétence générale et à capitaliser les expériences. Ils n'interviennent pas dans le cadre de l'ATESAT actuel ou dans des projets classiques, jugés non innovants.

L'exemple de l'industrie est donné : l'intervention des CETE ressemble à de la production de pré série ...

Pour le cabinet, la vocation de l'intervention en ingénierie est à préciser. Il faut développer l'observation, les systèmes d'intervention expérimentale. La « position du curseur », c'est à dire le point à partir duquel les CETE seront légitimes à intervenir en IP, doit être précisé, que ce soit en AMO ou en maîtrise d'œuvre.

**Pour FORCE OUVRIÈRE, la réponse est simple : l'ingénierie publique est un outil au service des politiques publiques que l'État doit porter. C'est cela qui doit définir la position du curseur, et non les contraintes de moyens ou les dogmes de la Fonction Publique.**

### **Pour ce qui concerne la recherche :**

Pour le cabinet, le Nouveau dispositif scientifique et technique (NDST) ne doit pas être un outil de recherche fondamentale, mais servir de passerelle entre cette recherche et le milieu opérationnel.

Les laboratoires et leur avenir dans le nouveau dispositif ont été évoqués. **FO a pu constater avec satisfaction que le cabinet reconnaît l'importance de ces structures, y compris pour leurs missions d'ingénierie.**

**FORCE OUVRIÈRE est intervenu pour indiquer que les laboratoires ont un rôle qu'il faut assurer vis à vis du secteur BTP, de la qualité du produit et de la dépense publique.**

Le cabinet en a convenu, et a évoqué l'idée de laboratoires de référence.

### **En conclusion :**

L'administration va rédiger un projet de décret du futur organisme.

Elle va également donner une priorité des missions et un chiffrage en ETP des moyens qu'elle souhaite leur allouer, points demandés par une organisation syndicale qui entend négocier.

**Pour FORCE OUVRIÈRE il est hors de question de négocier la priorité des missions ou les moyens à y consacrer.**

FO a demandé une note précisant le détail de ce qui est mis sous le vocable « ingénierie ».

### **Éléments divers :**

La convention IFSTTAR avec les CETE sera prête avant Noël 2011.

L'avenir des CRIR n'est pas encore défini.

#### **Rappel des éléments de calendrier :**

Le présent calendrier de réunion porte jusqu'au 21 novembre, normalement date de la fin des discussions sur le statut. La ministre prendra alors une décision sur nouveau dispositif scientifique et technique : statut, le périmètre.

La prochaine réunion aura lieu le 20 septembre (OJ, mission des STC)

On traitera les moyens des missions et les priorités dans la réunion 5, la gouvernance étant passé à une autre réunion supplémentaire.

La concertation continuera après le mois de novembre, avec la préfiguration selon un rythme certainement moins rapide que le rythme actuel.

**Best seller de la rentrée sociale :**

**Le Livre noir FO de la RGPP**

**Retrouvez-le sur le lien suivant :**

[http://www.fets-fo.fr/fonction\\_publicue/Livre\\_noir\\_FO.pdf](http://www.fets-fo.fr/fonction_publicue/Livre_noir_FO.pdf)